



## BOURSE DOCTORALE MANON TREMBLAY 2025

### Objectifs

Promouvoir l'étude, l'approfondissement et la discussion du processus et des institutions parlementaires

### Sujet

Tout sujet portant sur le processus ou les institutions parlementaires au Canada

### Prix

10 000 \$

### Date limite

Le vendredi 31 octobre 2025

Le Groupe canadien d'étude des parlements (GCEP), un organisme sans but lucratif et neutre formé de spécialistes du domaine parlementaire, d'universitaires et de fonctionnaires qui s'intéressent à la vocation et à la réforme des institutions parlementaires, est heureux de parrainer la Bourse doctorale Manon Tremblay 2025.

La Bourse doctorale Manon Tremblay s'adresse aux doctorants et doctorantes dont le projet de thèse vise l'étude, l'approfondissement et la discussion du processus et des institutions parlementaires au Canada.

La Bourse, d'une valeur de 10 000 \$, est remise chaque année. Y sont admissibles les étudiants et étudiantes de doctorat qui ont terminé leur programme de cours et travaillent maintenant à leur projet de thèse. Les candidatures de tous les domaines d'étude sont les bienvenues, tant que la thèse porte sur le processus ou les institutions parlementaires au Canada.

La Bourse d'une valeur de 10 000 \$ est octroyée en deux versements : un versement de 7 000 \$ au moment de son attribution, et un autre de 3 000 \$ après que le ou la récipiendaire aura présenté son projet de recherche lors d'une activité spéciale organisée par le GCEP. Ce dernier assumera les frais de déplacement raisonnables.

Les candidatures doivent être présentées par voie électronique à [info@cspg-gcep.ca](mailto:info@cspg-gcep.ca) et comprendre :

- son nom et son adresse, ainsi que les renseignements de base sur ses études (université, programme, année);
- une lettre de présentation qui décrit sa thèse et explique en quoi elle répond aux objectifs de la Bourse (deux pages maximum);
- une lettre de recommandation de la direction de thèse envoyée séparément et de manière confidentielle par celle-ci;
- copie du relevé de notes;
- curriculum vitæ.

La Bourse est décernée au terme d'un concours public. Toutes les candidatures seront évaluées par un comité de membres du GCEP en fonction des critères suivants :

- pertinence du sujet de la thèse;
- originalité;
- potentiel de création de nouvelles connaissances;
- potentiel d'approfondissement de la compréhension du processus et des institutions parlementaires.

Les candidatures doivent être présentées au plus tard le **vendredi 31 octobre 2025**.

Le GCEP se réserve le droit de ne pas remettre la Bourse si aucune des candidatures ne présente un niveau de qualité suffisant au regard des quatre critères. Les relevés de notes officiels peuvent être demandés avant que la bourse soit octroyée. Toutes les candidatures rencontrant les critères sont admissibles, mais une préférence sera accordée aux candidats qui n'ont pas remporté la bourse antérieurement.

Le GCEP croit en la diversité des voix et encourage les membres des communautés en quête d'équité à poser leur candidature. Les candidatures sont ouvertes à l'ensemble des étudiants et étudiantes au doctorat, avec la priorité pour les personnes détenant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente et étudiant à une institution canadienne.

Pour plus d'information, visitez le <https://cspg-gcep.ca/> ou communiquez avec le GCEP à [info@cspg-gcep.ca](mailto:info@cspg-gcep.ca).